ID: 031-213105612-20211214-D_2021_103-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

-

10

31

描

10

725

鸖

35

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 29
- absents : 0
- procurations: 4
- ayant pris part au vote : 29
- vote pour : 29
- non-participation : 4

ARRONDISSEMENT

DE TOULOUSE

L'an deux mille vingt et un et le 8 décembre à 18 heures, les membres du conseil municipal de la commune de l'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 2 décembre 2021, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

MAIRIE
DE
L'UNION
31240

Etaient présents: M. Pere, M. Navarro, Mme Bec, M. Roux, Mme Godeas, M. Feuillerat, Mme Gregoire, M. Baumlin, Mme Guedes, M. Rofe, Mme. Simon Labric, M. Ortic, Mme. Quoniam-Dourel, M. Puget, Mme. Perroux, M. Molet, M.Garde, Mme Celerier, M. Bamiere, M. Combe, M. Cadieu, M. Domeneguetty, Mme Ferre, Mme Serret-Perez, M. Mittaux, Mme Gennaro-Saint, Mme Maurin, Mme Gruel, M. Espiau.

2 05.62.89.22.89

<u>Etaient absents excusés ayant donné procuration</u>: MME JARRIGE (POUVOIR A M. PUGET), MME TOULZE (POUVOIR A MME. CELERIER), MME. CABERO (POUVOIR A MME. FERRE), M. MERLEY (POUVOIR A M. NAVARRO).

Etaient absents excusés :

MME. MONIQUE GUEDES est élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION n°2021/103

Objet: Adoption du Procès-Verbal 2021-04 du Conseil Municipal du 29 Septembre 2021

Monsieur Le Maire demande aux conseillers municipaux de bien vouloir formuler leurs observations ou mentionner les rectifications à prendre en compte avant l'adoption du Procès-Verbal N°2021-04 rédigé suite à la séance du conseil municipal du 29 Septembre 2021.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 14/12/2021

Reçu en préfecture le 14/12/2021

Affiché le 1 4 DEC. 2021



ID: 031-213105612-20211214-D_2021_103-DE

Décide :

Ш

벋

111

Ш

店

121

30

32

m

311

A l'Unanimité moins 4 non-participations,

 D'adopter le Procès-Verbal N°2021-04 rédigé, suite à la séance du Conseil Municipal du 29 Septembre 2021.

> Pour copie conforme, **Le Maire, Marc PÉRÉ**

Pour le Maire et par délégation L'Adjoint au Maire



H. GUEDES

- Transmis le

1 4 DEC. 2021

- Affiché le

1 4 DEC. 2021